

PREMIERE EN FRANCE

L'Etat, la Coopérative Agricole des Fermiers de Loué, la Chambre d'Agriculture de la Sarthe et NCI Environnement (PAPREC Group) signent une charte pour l'élimination des déchets d'amiante dans les exploitations agricoles.

Samedi 20 avril, **Stéphane Le Foll**, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, de **Alain Allinant**, Président de la CAFEL, président des Fermiers de Loué, de **Jean-Loïc Landrein**, président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe et de **Jean-Luc Petithuguenin**, président-fondateur de PAPREC Group, ont signé la première charte pour la déconstruction et l'élimination des déchets de bâtiments agricoles désaffectés. A la demande de l'Etat, cette initiative devrait faire école dans l'ensemble du monde agricole.



(Jean-Loïc Landrein, Président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe ; Alain Allinant, Président de la CAFEL, Président des Fermiers de Loué ; Pascal Lelarge, Préfet de la Sarthe ; Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt ; Jean-Luc Petithuguenin, PDG-Fondateur de PAPREC Group).

Une problématique nationale :

Un grand nombre de bâtiments agricoles construits avant 1997 comportent des toitures et des parois en fibrociment et autres matériaux à déconstruire. Ces matériaux considérés sans risque pour l'environnement ou la santé humaine tant qu'ils conservent leur intégrité, deviennent des déchets dangereux une fois ébréchés, cassés, broyés et éparpillés car ils risquent de mettre en suspension des fibres dangereuses même à faible dose.

L'état souhaite engager avec les filières d'élevage dans un premier temps puis avec l'ensemble de la filière agricole, un plan de déconstruction et d'élimination « propre » de ces bâtiments.

La Sarthe, la Coopérative des Fermiers de Loué et NCI initient la filière, une première en France :

A l'initiative de l'Etat, la préfecture de la Sarthe, l'une des principales terres d'élevage de l'hexagone avec plus de 5000 exploitations, vient de négocier avec les Fermiers de Loué et NCI (PAPREC Group) la mise en place de la première filière d'élimination des déchets des bâtiments agricoles désaffectés.

La Coopérative Agricole des Fermiers de Loué assurera la promotion du dispositif auprès de l'ensemble de ses producteurs.

NCI Environnement (PAPREC Group), engagé pour 6 ans auprès de la Coopérative, fait du traitement des ces déchets ultimes provenant des exploitations agricoles, une priorité. NCI Environnement pourra à l'avenir négocier le même dispositif avec l'ensemble de la profession agricole et notamment les autres filières d'élevage dans le cadre de protocoles spécifiques.

Le premier site concerné sera celui de NCI Environnement de Montmirail dans la Sarthe. Les déchets y seront stockés dans des casiers conformes aux prescriptions des lois françaises, l'un des meilleurs savoir-faire environnemental disponible en Europe.

A propos de PAPREC Group :

PAPREC a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. PAPREC s'inscrit comme l'hyper spécialiste du recyclage. Il emploie actuellement 3 500 personnes et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 750 millions d'euros pour 5 millions de tonnes de déchets traités et recyclés.

Depuis 1994, date de sa création, le groupe PAPREC connaît un taux de croissance annuel moyen de 29%, a multiplié son chiffre d'affaires par 150, le nombre de ses salariés et le nombre de ses sites par 80.

Premier indépendant du recyclage en France, PAPREC est N°1 du recyclage des plastiques, des piles et du papier, N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), N°3 du bois, des déchets industriels, des déchets de bâtiment, de la collecte sélective. Paprec est également présent dans le recyclage de la ferraille, des métaux et des déchets toxiques.

PAPREC est connu et reconnu depuis sa création, pour son engagement en faveur de la diversité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a reçu le prix de l'entrepreneur de l'année 2012 organisé par Ernst & Young et L'Express.

Contact Presse PAPREC Group :

Bernadette Leronce. Tel : 01 43 40 62 63 ou 06 08 99 86 69. Bernadette.leronce@wanadoo.fr